

PROJET EOLIEN A NUISEMENT-SUR-COOLE :

FORUM DE PARTAGE

- COMPTE-RENDU -

Le mercredi 11 décembre 2019



SOMMAIRE

1	Introduction.....	3
2	Les participants à la réunion.....	1
3	La synthèse des échanges lors de l’atelier	2
3.1	Nos échanges autour du projet	2
3.2	Nos échanges autour des études	6
3.3	Nos échanges autour de la démarche de concertation menée	8
4	Les prochains rendez-vous de la concertation	10
5	Les annexes photos	11
5.1	Les participants au forum de partage.....	11
5.2	Les échanges autour du projet	12

1 INTRODUCTION

Depuis 2018, et dans le cadre de l'appel à projet de la mairie de Nuisement-sur-Coole, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur cette commune. Afin d'y associer autant que possible les habitants et avec la volonté de l'équipe municipale, NORDEX France a engagé une démarche de concertation autour du projet depuis juin 2018.

Au cours de l'année 2019, plusieurs événements de co-construction ont eu lieu. En mai dernier, des interventions pédagogiques se sont déroulées dans l'école de Nuisement-sur-Coole afin de sensibiliser les enfants aux énergies renouvelables et au fonctionnement d'une éolienne. Puis, **deux ateliers de concertation** ont été organisés, le premier en mai 2019 et le second en septembre 2019. Ils avaient pour objectifs de partager les premiers résultats des études environnementales et de mener une réflexion autour des mesures compensatoires et d'accompagnement.

Les comptes-rendus de ces différents événements sont disponibles sur le site participatif du projet : www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr.

Afin de présenter le projet avant le dépôt du dossier en février 2020, un **forum de partage a été organisé le mercredi 11 décembre 2019** de 18h00 à 20h00, au centre culturel de Nuisement-sur-Coole. Le forum avait pour objectif de communiquer les différents détails techniques du projet, de revenir sur l'ensemble de la démarche de concertation, ainsi que sur les résultats de la co-construction.

Lors de ce forum de partage, les participants se déplaçaient entre quatre stands portant sur des thématiques différentes :

- Le projet technique
- Les études
- La démarche de concertation
- Le projet en réalité mixte avec ImMeRsio

Vous trouverez ci-après le compte-rendu du forum de partage ainsi que les photos des échanges.

La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit une partie des remarques, questions, propositions émises par les participants, et les réponses données par NORDEX France.

2 LES PARTICIPANTS A LA REUNION

L'atelier de concertation a réuni **19 personnes**.

Parmi ces participants, 18 se sont inscrits :

- Pascal VANSANTBERGHE – Maire de Nuisement-sur-Coole
- Béatrice DESVOY JOPPE – Habitante de Nuisement-sur-Coole
- Jean FLEURIET – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Ruddy BERNADAT – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Bernadette MAURICE – Adjointe au maire
- Fabrice MALTRAIT – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Félix ANDRE – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Eva VAUTRELLE – Secrétaire de mairie
- Daniel PONSIGNON – Conseiller Municipal
- Patrick PICARD – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Claude DIOT – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Luc MILLON – Conseiller Municipal
- Pierre BERTIN – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Gérard ANDRE – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Léon SENNANE – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Sébastien AUBERT – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Jean-Baptiste PREVOST – Habitant de Nuisement-sur-Coole
- Olivier PANCON – Habitant de Nuisement-sur-Coole

L'équipe Mazars Concertation :

- Sophie PELLE – Cheffe de projet
- Eloise RABIN – Consultante
- Ophélie JOVELIN – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Antoine OLIVIER – Responsable nouveaux projets
- Romain CLUET – Responsable projets
- Christophe BONDU – Stagiaire

3 LA SYNTHÈSE DES ÉCHANGES LORS DE L'ATELIER

3.1 Nos échanges autour du projet

Le format forum a permis aux participants d'échanger avec les porteurs de projet NORDEX et de découvrir librement les trois thématiques suivantes :

- Le projet éolien de Nuisement-sur-Coole et Cheniers
- Les études réalisées
- La démarche de concertation

Vous pouvez retrouver ces affiches sur la plateforme participative du projet.

Les participants ont ensuite échangé avec les membres de l'équipe de NORDEX France présents.

Voici quelques-unes des questions qui ont été formulées au cours de ces échanges :

Question : « Pourquoi les distances d'alignement entre les éoliennes ne sont pas les mêmes sur la carte ? »

Réponse de NORDEX France : Pour définir l'implantation des éoliennes, nous devons prendre en compte les contraintes du territoire. Ici, les distances sont différentes car nous avons identifié au cours de l'étude environnementale des chauves-souris à proximité d'un bois, nous devons donc respecter une distance d'éloignement réglementaire. En outre, l'implantation dépend des propriétaires signataires, ce qui ne nous permet pas de respecter une distance d'alignement similaires entre les différentes rangées d'éoliennes.

Question : « L'implantation est-elle définitive ? »

Réponse de NORDEX France : La position des éoliennes est définitive, il est toutefois possible que les chemins qui permettent d'accéder aux éoliennes changent. Le tracé des chemins dépend notamment du raccordement, ainsi que d'autres spécificités techniques telles que l'impact environnemental de ces aménagements. Nous ne pourrions vous communiquer cette information qu'une fois le dossier validé.

Question : « Où se situera le poste source ? »

Réponse de NORDEX France : Nous avons 3 possibilités pour le moment. La procédure de raccordement au réseau électrique des parcs éoliens est encadrée par des contraintes réglementaires et techniques. En vue des schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR), nous devons monter un cahier des charges avec les gestionnaires du réseau (principalement ENEDIS et RTE) afin qu'il soit mis en consultation auprès de différentes autorités. À la suite de cela, le préfet de région dépose un avis final et nous pourrions vous communiquer l'emplacement définitif du poste source. Le projet de raccordement définitif est de toute façon défini après l'autorisation du projet.

Question : « Quelle distance sépare une éolienne et le chemin permettant son accès ? »

Réponse de NORDEX France : Il n'existe pas de règle générale sur cette question. Toutefois, un recul d'au moins 20 mètres aux chemins est à respecter pour positionner la plateforme d'accès à l'éolienne.

Remarque de NORDEX France : « La Marne est un département classé au patrimoine de l'UNESCO, la vigilance est toutefois modérée dans cette partie du territoire, ce qui nous autorise à pouvoir étudier l'implantation d'un parc éolien. »

Remarque : « Il manque un boisement sur la carte, de plus, je ne comprends pas ce que signifie les traits. »

Réponse de NORDEX France : La carte provient de l'Institut national de l'information géographique et forestière français, nous n'avons pas constaté qu'il manquait un bois sur la carte. Les traits sont des chemins qui viennent de la carte et ne représentent pas les chemins qui permettent l'accès aux éoliennes. La topographie du terrain, et plus spécifiquement aux abords des aménagements du parc, est étudiée précisément par un géomètre et ces éléments sont donc pris en compte dans le dossier d'autorisation.

Question : « Où sont construites les éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : Les différents composants d'une éolienne sont construits en Allemagne, dans notre usine de Rostock. Ils sont ensuite acheminés par bateau et camion sur le territoire, puis assemblés sur le site d'implantation

Question : « Est-ce que les éoliennes peuvent impacter les réseaux téléphoniques et les réseaux satellites des tracteurs ? »

Réponse de NORDEX France : Lors de la construction des premières éoliennes, les réseaux téléphoniques ont parfois été impactés car le mouvement des pales pouvait réfléchir et brouiller certains signaux. Cependant, les parcs éoliens tiennent maintenant beaucoup mieux compte de la localisation des pylônes de télécommunication ce qui permet de réduire les problèmes de transmission. Dans tous les cas, le développeur est tenu de résoudre les problèmes éventuels de transmission qui pourraient survenir.

En ce qui concerne les réseaux satellites des tracteurs, nous consultons les opérateurs afin de vous donner une réponse plus précise.

Question : « Comment les financements sont-ils répartis en fonction des étapes d'un projet ? »

Réponse de NORDEX France : Le développement d'un projet coûte aux alentours de 200 000€, avec de gros deltas en fonction des exigences des services instructeurs, des enjeux spécifiques au projet etc. Cette somme est notamment portée sur la réalisation des études techniques. Pour la phase travaux, les coûts sont là encore très dépendants de la spécificité de chaque projet, mais on estime autour de 3 millions d'euros le coût d'installation d'une machine, en y incluant les frais de transport et de production. Pour le démantèlement, une provision de 50 000€ par éolienne est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en service du parc. Cette garantie, fixée par le code de l'environnement, sert de base financière au démantèlement qui est à la charge de l'exploitant du parc éolien. Les retours d'expérience sont encore peu nombreux chez Nordex pour ce qui est du coût global de démantèlement, et il n'est pas possible d'avancer un chiffre précis et généralisable à l'heure actuelle.

Question : « Pourquoi la puissance est comprise entre 4 et 4,8 MW ? Elle n'est pas encore définie ? »

Réponse de NORDEX France : La puissance finale des éoliennes dépend du type de machine implantée sur le parc. Nordex procédera à une optimisation du projet en fonction d'une éventuelle avancée technologique des machines, au moment de son autorisation. Une plus grande puissance installée n'est pas nécessairement plus efficace, et il est plus pertinent de se réserver un choix fin de puissance peu de temps avant leur installation.

Question : « Quels sont les impacts sur la facture d'électricité ? »

Réponse de NORDEX France : L'électricité produite sera vendue à un acheteur au prix de marché. Le prix de l'électricité dépend de l'offre et de la demande globales ; il ne peut donc pas varier localement. L'implantation d'éolienne ne peut ainsi pas avoir d'impact sur la facture d'électricité des habitants. En revanche, un parc éolien génère des revenus communaux via les taxes et impôts versés par les développeurs.

Question : « Dans combien de temps le parc sera-t-il construit ? »

Réponse de NORDEX France : Nous déposons le dossier en février 2020. Il faut prévoir une année d'instruction avec l'enquête publique et les compléments du dossier à donner à la préfecture. Après l'obtention du permis de construire, il faut compter entre 2 ans et demi et 3 ans pour l'inauguration du parc. Ainsi, le parc pourrait être construit et mis en fonctionnement au cours de l'année 2023.

Remarque : « Avec l'implantation actuelle, je vais avoir 3 éoliennes qui flashent devant chez moi. Si on ajoutait une éolienne supplémentaire à un peu moins de 1500m de mon habitation, je ne verrais plus qu'un seul flash en raison du récent changement de normes dans le balisage.

LE PROJET EOLIEN À NUISEMENT-SUR-COOLE

LE PROJET TECHNIQUE

Depuis avril 2018, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de Nuisement-sur-Cooles. Ce projet fait suite à l'appel à candidature lancé par le conseil municipal de la commune au début de l'année 2018. Depuis ce moment, de nombreuses études ont été menées dans le but de déterminer une trame d'implantation optimisée et répondant aux cahiers des charges fixés par la commune.

Grâce aux résultats obtenus, NORDEX France a défini les caractéristiques du projet éolien à Nuisement-sur-Cooles.

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET



Des retombées pour la commune
Plus 80 000€/ an de retombées fiscales
Plus de 64 000€/ an de loyers communaux

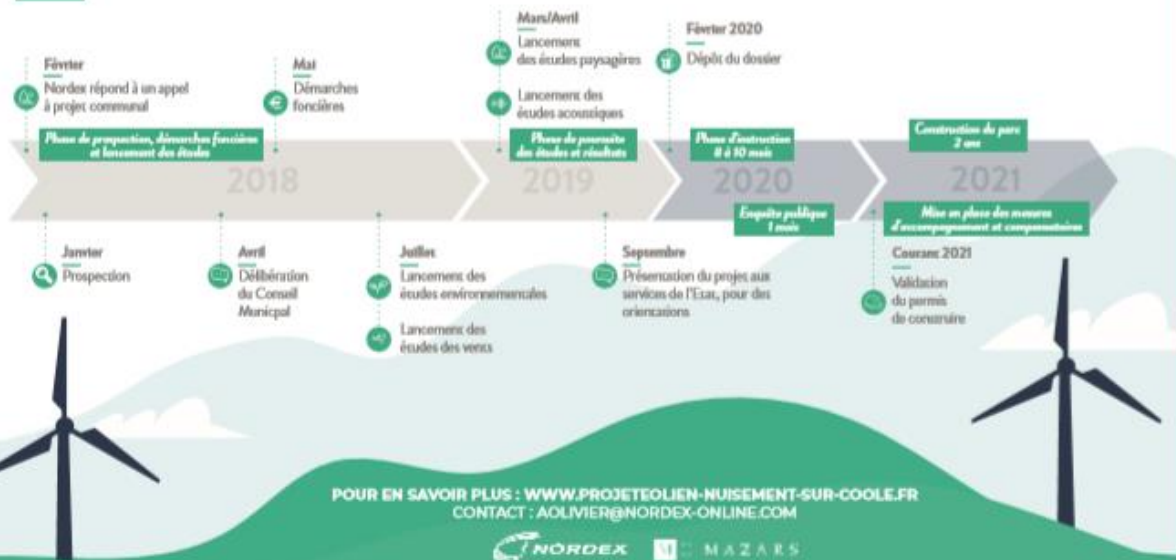


Des mesures compensatoires et d'accompagnement co-construites avec les habitants telles que l'installation de haies et la poursuite de l'enfouissement des lignes du réseau (jusqu'à 400 000€ d'alloués à ces projets).

LA TRAME D'IMPLANTATION



LE CALENDRIER DU PROJET



3.2 Nos échanges autour des études

Les participants ont découvert les résultats des études menées sur le territoire dans le cadre du projet éolien (études écologiques, paysagères, acoustiques, des vents).

Vous trouverez ci-dessous une partie des échanges formulées à la suite de la découverte des études :

Question : « Est-ce que les busards seront impactés par les éoliennes ? S'ils ne viennent plus, les souris vont proliférer sur le territoire. »

Réponse de NORDEX France : Nous pouvons demander aux écologues qui ont mené les études d'impact sur les busards ce que nous pouvons faire pour prévenir la prolifération des souris sur le territoire. Des suivis de mortalité seront mis en place à la suite de la construction du parc éolien. Dans le cadre des mesures compensatoires, nous pouvons décider de mettre en place un certain bridage (arrêt ou diminution de la vitesse des éoliennes pendant un temps donné). L'implantation des éoliennes est décidée largement en fonction des résultats de l'étude environnementale, afin d'éviter les secteurs aux plus forts enjeux.

Remarque : « Il faut que la commune bénéficie d'une compensation environnementale. »

Réponse de NORDEX France : Cette compensation environnementale rentre dans le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnement allouées lorsque nous commençons les travaux sur le territoire.

Question : « Pouvez-vous nous communiquer les résultats des études réalisées sur le site Internet sur projet ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, nous pouvons vous les communiquer via la plateforme participative www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr.

LE PROJET EOLIEN À NUISEMENT-SUR-COOLE LES ÉTUDES RÉALISÉES

Depuis avril 2018, NORDEX France a lancé les études de faisabilité afin de proposer une trame d'implantation la plus cohérente possible concernant le nombre et l'emplacement des éoliennes sur la commune de Nuisement-sur-Coo. Suite aux premiers résultats des études, NORDEX France envisage l'implantation de 8 éoliennes sur la commune.

LE CALENDRIER DU PROJET



LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Les études environnementales ont débuté en août 2018 et durent une année afin de pouvoir observer les différentes espèces tout au long des 4 saisons. Cet état initial, finalisé à l'automne 2019 est ensuite analysé en simulant l'implantation des éoliennes sur le territoire. L'identification des potentiels impacts permet de proposer des mesures permettant de les éviter, de les réduire ou de les compenser.

Les premiers résultats des études environnementales sont les suivants :

- 71 espèces d'oiseaux recensées en migration postnuptiale mais peu d'individus identifiés dont le Busard cendré, le Faucon crécelle, le Milan noir et le Milan royal ;
- 9 espèces de chauves-souris détectées au niveau du mât de mesure ;
- Plusieurs espèces de rapaces recensées en reproduction dont le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, la Buse variable, l'Épervier d'Europe, le Faucon crécelle et le Faucon hobereau ;
- Une confirmation de la richesse biologique dans et autour de certains boisements ;
- Une diversité spécifique et un effectif d'individus faible en période prénuptiale, on constate principalement le passage de la Grue cendrée.

L'ÉTUDE DES VENTS

En août 2018, un mât de mesure de 99 mètres a été installé à Nuisement-sur-Coo. La pose du mât permet d'étudier le vent (vitesse, direction, température) et de compléter les données de l'étude environnementale (comportements des chauves-souris notamment).

- Des vents principalement orientés Sud-Ouest Nord-Est ;
- Des régimes de vents variés sur la période d'étude permettant une analyse satisfaisante.

L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

En parallèle, une campagne acoustique est menée permettant d'évaluer le niveau sonore ambiant du territoire. Des simulations sont ensuite réalisées afin que la structure du parc finale ne dépasse pas de 5dB le bruit ambiant en journée, et de 3dB de nuit.

- Une campagne acoustique réalisée de fin mai à début juillet 2019, sur 6 points de mesure différents ;
- Les résultats permettent de préciser l'implantation et la puissance maximale des éoliennes.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-NUISEMENT-SUR-COOLE.FR
CONTACT : AOLVIER@NORDEX-ONLINE.COM

3.3 Nos échanges autour de la démarche de concertation menée

Une affiche présentait la démarche de concertation menée sur le territoire.

Elle reprend l'ensemble des événements de concertation qui ont eu lieu ainsi que les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement émises par les participants des ateliers de mai et de septembre 2019.



FOCUS ImMeRsio

Au cours de l'atelier, les participants se sont dotés de lunettes immersives de réalité mixte, ImMeRsio. Ils ont pu découvrir la trame d'implantation en 3D.

La carte comprenait également les points de vue des photomontages qui avaient été proposés par les participants à l'atelier de septembre 2019.

Les photomontages simulent la vue que les habitants proches de la zone d'étude une fois le parc installé.

Ils sont disponibles sur la plateforme participative du projet, dans l'onglet « Les documents de la concertation » : www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr



4 LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

La démarche de concertation continue !

Nous vous tiendrons prochainement informés de la date du prochain événement de la concertation !

Pour obtenir des informations sur le projet, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet participatif du projet :

www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr

Pour toutes question, n'hésitez pas à contacter Ophélie JOVELIN (Mazars)

par téléphone : 07 61 58 56 91

ou par mail : ophelie.jovelin@mazars.fr

Nous remercions l'ensemble des participants au forum de partage et tout particulièrement ceux qui ont aidé à son organisation.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !



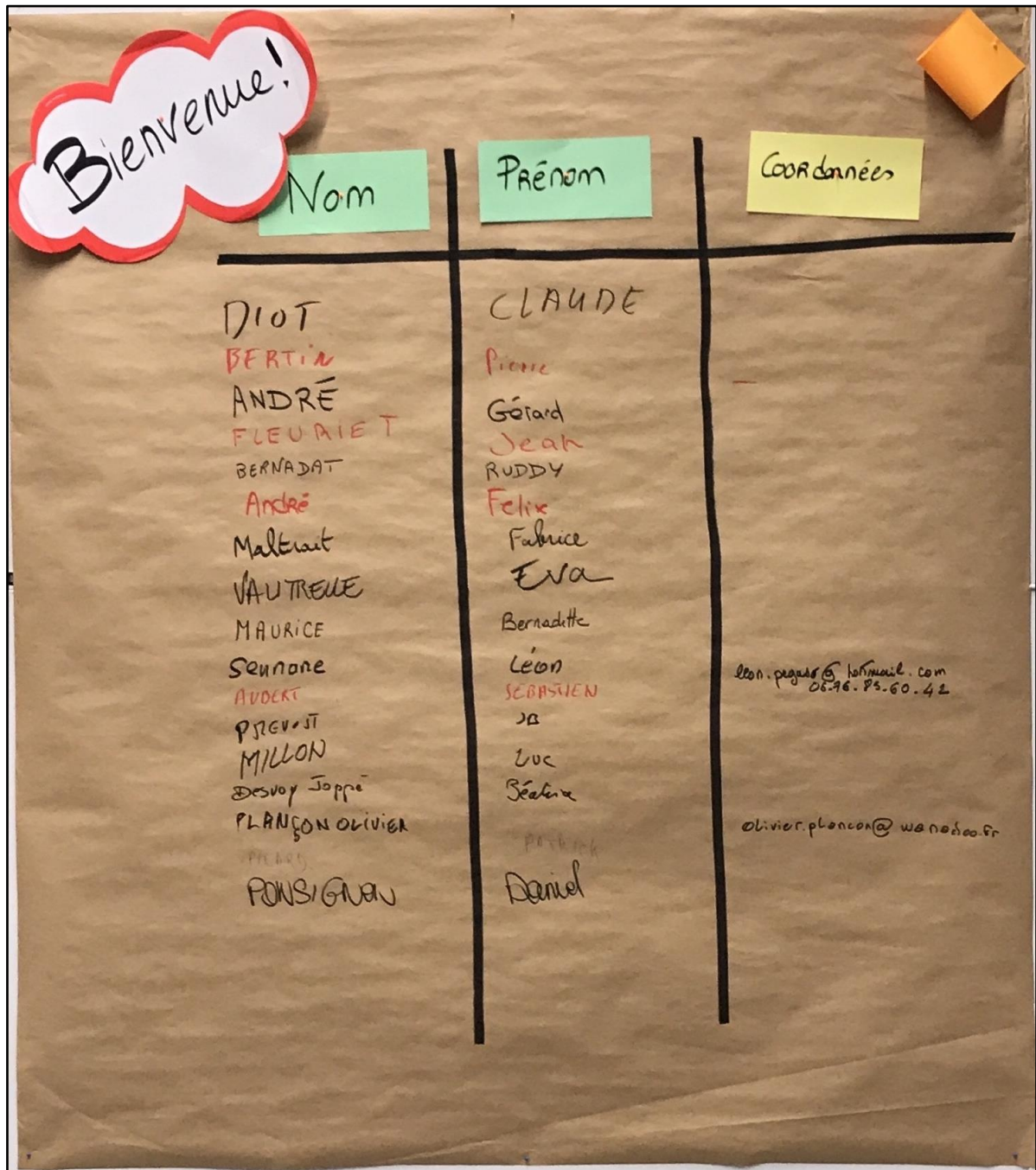
Le site internet dédié au projet est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr/> n'hésitez pas à vous y rendre pour :

- Vous informer en temps réel sur le projet ;
- Prendre connaissance de l'avancement de la concertation et y contribuer activement en faisant des propositions en ligne ;
- Vous inscrire aux prochains événements ;
- Télécharger les comptes-rendus et les présentations des différents événements.

5 LES ANNEXES PHOTOS

5.1 Les participants au forum de partage



Bienvenue!

Nom	Prénom	Coordonnées
DIOT	CLAUDE	
BERTIN	Pierre	
ANDRÉ	Gérard	
FLEURIET	Jean	
BERNADAT	RUDDY	
André	Felix	
Makéni	Fabrice	
VAUTREUX	Eva	
MAURICE	Bernadette	
SENNONE	Léon	leon.pegues@hotmail.com 06.96.85.60.42
AVOCT	SEBASTIEN	
PREVOST	JB	
MILLON	Luc	
Desvoy Joppé	Sébastien	
PLANCON OLIVIER	Patrick	olivier.plancon@wanadoo.fr
POUSIGNAU	Daniel	

5.2 Les échanges autour du projet

